

Des maisons flottantes à l'étude

Dunkerque travaille sur le développement de son port de plaisance. Plusieurs projets sont à l'étude, notamment celui de maisons flottantes

DANS LES CARTONS...

- La première fois que la ville de Dunkerque a entendu parler de maisons flottantes remonte à un an.
- Le dossier était également porté par Michel Dupré, responsable du magasin Bleu Marine. « Le projet a évolué depuis », révèle-t-il sans en dire plus.
- Six à dix maisons flottantes, de 50 à 100 m² étaient envisagés du côté du môle 1, vendues par la suite aux particuliers, entre 100 000 et 350 000 euros.
- L'objectif était qu'elles soient autonomes, grâce à l'installation de panneaux solaires et un système de traitement des eaux.

petit bout de chemin. « Je ne suis pas contre le projet, je suis contre l'emplacement choisi », souligne Jean-Pierre Decodts.

Une « injure visuelle » aux pieds du « Duchesse Anne »

Ce dernier a pu voir en avant-pro-mière le projet. « Je devais régler des factures au magasin Bleu Marine. J'y ai rencontré son directeur, Michel Dupré, qui voulait absolument me montrer le prototype », raconte Jean-

« Si le projet se concrétise, on ne pourra plus accueillir de vieux gréements ni d'escalpe de voiliers. »

Pierre Decodts, qui a surtout été interloqué par le site choisi pour ces maisons flottantes. « Je ne me rappelle plus de leur nombre. Ce dont je me souviens, en revanche, c'est que cette initiative prévoyait la délocalisation des plaisanciers, actuellement le long du quai de la Citadelle, pour être au pied du « Duchesse Anne ». Quant aux nouvelles constructions, elles prendraient leur place. C'est une injure, une pollution visuelle ! Si le projet se concrétise, on ne pourra plus

Le projet a été présenté au comité des usagers des ports de plaisance du Syndicat mixte Dunkerque-Neptune », explique Jean-Pierre Decodts, membre de l'Ardeva (Association régionale de défense des victimes de l'amiante) et navigateur. Preuve que l'idée de construire des maisons flottantes à Dunkerque commence à faire son



Après avoir été envlengé au môle 1, le projet de maisons flottantes aurait été modifié pour une construction dans le bassin du commerce.

accueillir de vieux gréements ni d'escalpe de voiliers », poursuit le plaisancier qui a fait part de son inquiétude à Gérard Gourvil, président du Syndicat mixte Dunkerque-Neptune.

La décision revient au maire

« Michel Dupré a présenté le dossier à Patrice Vergriete. Aucune décision, ni engagement n'ont été pris », affirme Gérard Gourvil, également

conseiller municipal. « Nous travaillons sur le développement du port de plaisance et sur l'augmentation de nombre d'anneaux. Des études ont été lancées pour savoir si on a d'autres moyens pour améliorer la plaisance dans le port de Dunkerque. Nous faisons attention à ce que rien ne gêne le potentiel de ce site. En attendant leur compte rendu, nous allons procéder à son dragage courant octobre. » Du côté

té du porteur du projet, Michel Dupré n'a pas souhaité épiloguer sur le sujet. « Le dossier est entre les mains du maire de Dunkerque. »

VIRGINIE COURTEAUX

■ Contacté, Patrice Vergriete n'a pas voulu commenter le dossier des maisons flottantes : « Il s'agit d'un projet privé qui n'est qu'au tout début. »